

délégués - en exercice ...	85
- présents .....	45
Pouvoirs .....	9
Total votants .....	54

**Affaire n°051/04-2021**

SUBVENTION A L' »AMICALE DU PERSONNEL  
DU SIETOM »

**NOTA :**

Le président certifie que le compte-  
rendu de cette délibération a été  
affiché au siège du syndicat à  
Tournan-en-Brie, le 09/04/2021

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU SIETOM  
SEANCE DU 1er AVRIL 2021**

L'An deux mil vingt-et-un le jeudi 1<sup>er</sup> avril à 18 heures, le Comité Syndical du syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères de la région de Tournan-en-Brie (SIETOM), dûment convoqué le 26 mars 2021 s'est réuni au siège du syndicat à Tournan-en-Brie sous la Présidence de Monsieur Dominique Rodriguez, président.

Secrétaire de séance : Jean-Paul Bonvoisin.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC):  
Eric CANTAREL, Jean-Paul BONVOISIN, Louis Marie SAOUT, Patricia CHAUVVAUX, Jean-Michel METIVIER, Jean-Claude OMNES, Jean-Pierre FERNANDES, Jean-Pierre MEUDEEC, Deborah BERNARD, Virginie BRINJEAN, Jean-Claude COCHET, Olivia LESEIGNEUR, Gilles GROSLEVIN, Jacqueline MOERMAN, titulaires et Annick FOURNIER, Pierre MURON, suppléants.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS):  
Yannick PONCE, titulaire.

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG, Pontcarré):  
Denis THOUVENOT, titulaire.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) :  
Dominique BECQUART, Gérard TABUY, Hocine OUMARI, Flora PHONGPRIXA, Jean-Bernard BLONDIN, titulaires.

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) :  
Dominique BENOIT, Marie-Paule DEVAUCHELLE, Christian TIENNOT, Patrick VORDONIS, Suzanne BARNET, Marie-Laure MORELLI, Laurent GAUTIER, Alain GREEN titulaires.

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB):  
Géraldine MIRAT, David VICENTE, Sylvain CALDONNAZO, Frédéric POUPINOT, Christian COQUELET, Jonathan CHAUMONT, Jean-Claude MERAKCHI, Etienne LEROY, Hugues MARCELOT, François MORATILLE, Dominique RODRIGUEZ, Philippe LOUIS DIT MAUGER, Maurice BLANCHARD, titulaires et Josiane TROTTIER suppléants.

**Pouvoirs :**

- De Mme Dutriaux à M. Saout ( CCBRC),
- De Mme Semonsu à Mme Olivia Leseigneur (CCBRC)
- De M. Eric Piot à Mme Olivia Leseigneur (CCBRC)
- De Mme Couderc à M. Ponce, (CAMVS))
- De M. Gandrille à M. Becquart (CAPVM)
- De M. Legrand à Mme Mirat (CCVB)
- de M. Herry à M. Caldonazzo (CCVB)
- De M. Bapelle à M. Merakchi (CCVB)
- De M. Pouillot à M. Rodriguez (CCVB).

**Absents non représentés :**

Représentant la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux (CCBRC) : Bruno Remond, Xavier Mauborgne, Cédric Leseine, Patrica Casier, Olivier Devaux (excusé), Philippe Laporte (excusé), Thomas Berthon, Jérôme Rapillard.

Représentant la communauté de communes l'Orée de la Brie (CCOB) : Franck Grasseler, Erwan Dufay, Francis Gisselmann (excusé), Jean-Rémi Bertrand.

Représentant la communauté d'agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) : François Warmez (excusé), Michelle Bouilland-Chauveau (excusée).

Représentant la communauté d'agglomération Marne et Gondoire (CAMG, Pontcarré) : André Lefrançois.

Représentant la communauté d'agglomération Paris Vallée de la Marne (CAPVM) : Analia Haller (excusé), Armando Oursel, Pierre Vasseur (excusé)

Représentant la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts (CCPB) : Eric Sérafin-Bonvarlet, Grégoire Cordesse, Patrick Salmon (excusé), Jean-Marie Chavance (excusé).

Représentant la communauté de communes Val Briard (CCVB) : Marc Tétard, Stéphane Robert, Jean-Claude Cocquelet (excusé), Nathalie Robaey, Michèle Benech, Arnaud Fabre (excusé), Laurence Barbaux, Jean-Claude Delavaux.

---

**051. SUBVENTION A L' «AMICALE DU PERSONNEL DU SIETOM»**

L'Amicale du personnel regroupant l'ensemble des agents du syndicat a fait une demande de subvention pour l'année 2021 afin d'aider à financer les activités créant du lien entre les agents.

Compte-tenu de l'augmentation des amicalistes et des projets présentés par l'Amicale, il est proposé de porter ce soutien à 17 000 €.

*Le Comité Syndical, **DECIDE** d'octroyer une subvention de 17 000 € à l' «Amicale du personnel du SIETOM » pour l'année 2021.*

***Délibération adoptée à l'unanimité.***

Pour extrait conforme,  
Tournan-en-Brie, le 2 avril 2021.



Certifié exécutoire,  
Par affichage et transmission,  
en Préfecture.

Le Président,  
Dominique RODRIGUEZ.  
Signé électroniquement.

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, situé au 43 rue du Général de Gaulle – 77000 Melun ou via la plateforme [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou sa notification et de sa réception par le représentant de l'Etat.*